



RÉSUMÉ D'ÉVALUATION

PAYS : RÉPUBLIQUE DU CONGO



PROJET PAYSAGE FORESTIER NORD-CONGO (PPFNC)

Évaluateur : Jean-Marie SAMYN (ONF International)

Date de l'évaluation : 22 avril 2025

(WCS), avec des contributions en nature de compagnies forestières de la zone.

DONNÉES-CLÉS DE L'APPUI FFEM

Montant du financement FFEM : 1 500 000 euros

Date d'octroi du projet : 20 octobre 2017

Durée : 4 ans

Nom du projet : Projet Paysage Forestier Nord-Congo

Numéro de projet : CCG 1126

Contexte

La République du Congo dispose d'une superficie forestière de 23,5 millions d'ha, soit 69 % du territoire national. Le secteur forestier congolais contribue à environ 6% du PIB national et à 36% des recettes fiscales du pays. Il constitue un pilier de la diversification et de la croissance de l'économie congolaise. La zone forestière du Nord Congo est le plus grand massif de forêts tropicales naturelles au monde certifié FSC (*Forest Stewardship Council*, label international garantissant que les bois utilisés se conforment aux procédures de gestion durable des forêts). Les écosystèmes du Nord-Congo, riches en biodiversité, présentent un bon état écologique. Cependant, ils sont menacés par le développement économique de la région, notamment par les exploitations forestières et minières et les infrastructures routières, par la pression démographique et l'urbanisation croissante.

Intervenants et mode opératoire

Doté d'un financement de l'AFD et du FFEM de 7,49 M€, le Maître d'ouvrage du PPFNC est le Ministère congolais des forêts, appuyé par l'assistance technique d'un consortium français, regroupant les bureaux d'études TEREÀ et AGRECO et le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) et par l'association *Wildlife Conservation Society*

OBJECTIFS

La finalité du PPFNC est d'assurer le maintien du continuum écologique et la préservation de la biodiversité dans les territoires du Nord-Congo, tout en appuyant le développement socio-économique et un aménagement du territoire, apportant aux gestionnaires et usagers des outils et une vision territoriale intégrée.

Objectifs spécifiques :

- Améliorer la gestion de la biodiversité à l'échelle du massif forestier ;
- Réduire les pressions anthropiques sur les écosystèmes forestiers via des activités agricoles durables ;
- Renforcer la dynamique de gestion durable des forêts dans différentes situations ;
- Appuyer une approche « paysage » intégrée de l'aménagement du territoire dans le Nord-Congo.

INNOVATION TESTÉE

Le projet adopte une approche « paysage » innovante, avec une vision intégrée des enjeux et des activités environnementales, sociales et économiques pour aller vers un développement durable. Une plateforme de concertation au niveau du paysage, dotée d'un outil de suivi-pilotage a été développée et progressivement transférée aux opérateurs locaux.



RÉSULTATS DE L'EVALUATION

Le projet avait fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours en 2023, qui avait permis d'identifier des points d'amélioration.

Pertinence

Le projet a été évalué pertinent au regard de la politique forestière du Congo et des stratégies FFEM et AFD, mais compte tenu de certaines inadéquations relevées concernant la conception du projet et sa réponse aux attentes des bénéficiaires, imputables notamment au temps écoulé (5 ans) entre le lancement de l'étude de faisabilité en 2016 et le démarrage du projet en 2021, la pertinence globale du projet est jugée moyennement satisfaisante.

Cohérence

Le projet initial est jugé moyennement cohérent, comme en témoignent l'absence de document de projet global, le délai écoulé entre faisabilité et mise en œuvre et les nombreuses révisions du cadre logique au cours du temps pour mieux faire coller les activités à la situation rencontrée.

Efficacité

L'analyse de l'efficacité du projet consiste à évaluer dans quelle mesure les résultats ont contribué à la réalisation des objectifs spécifiques et *in fine* à l'objectif global du projet. Le projet a été jugé efficace dans l'ensemble, même si la composante 3 (aménagement forestier durable) a été évaluée moyennement efficace compte tenu du manque d'appropriation apparent des outils du projet par l'administration nationale.

VALEUR AJOUTÉE DU FFEM

L'implication du FFEM dans le PPFNC, notamment sa composante 1, répond pleinement à ses mandats environnement-développement, conservation et valorisation de la biodiversité, gestion durable des territoires forestiers et innovation. La valeur ajoutée du FFEM, en association avec le WCS, a été jugée indéniable et satisfaisante, notamment l'introduction de l'outil SMART et la formation des parties prenantes à son usage.

« La valeur ajoutée du FFEM réside dans sa capacité à combiner des ressources financières, une vision stratégique et des innovations techniques pour répondre aux défis environnementaux et sociaux du Congo », Jean-Marie SAMYN (ONF International). »

Efficience

Compte tenu des difficultés rencontrées au démarrage du projet et de la lourdeur des procédures de mobilisation des ressources du Contrat de désendettement et de développement (C2D), l'efficience est jugée moyennement satisfaisante, malgré un pilotage performant des activités par l'unité de gestion du projet (UGP).

Impact

L'impact du projet a été jugé globalement satisfaisant, avec certaines nuances selon les composantes. Ce constat favorable repose notamment sur les bénéfices de l'adoption d'une partie de l'outil SMART pour suivre la biodiversité dans les corridors et les concessions forestières, et d'autre part de pratiques agricoles durables générant une hausse des rendements et des revenus.

Viabilité/durabilité

La durabilité des effets du projet a été évaluée comme moyennement satisfaisante. Les activités menées ont mobilisé une assistance technique et un suivi rapproché des acteurs. Toutefois, il n'est pas assuré qu'à l'issue du projet, hors toute stimulation, les acteurs confirment dans le temps leurs changements de pratiques.

ENSEIGNEMENTS & RECOMMANDATIONS

À l'avenir, il faudrait mieux concevoir la logique d'intervention des projets et leur adéquation avec les attentes locales. Pour le Congo, l'appropriation des outils est en cours. Un nouveau financement permettrait de sécuriser l'impact dans le temps du PPFNC.

Points forts :

- Bonne gestion du projet ;
- Composante Biodiversité efficacement conduite par WCS ;
- Caractère pilote et innovant de la composante 2 (pratiques agricoles) ;
- Synergie entre sociétés forestières et développement local ;
- Mobilisation intersectorielle des acteurs du territoire.

Points faibles

- Délays de la faisabilité et trop forte ambition ;
- Retards dans la mobilisation des fonds, liés au fonctionnement du C2D ;
- Manque d'engagement de certaines sociétés forestières ;
- Faible appropriation par l'État. déficit en ressources

Retrouvez les détails de la fiche projet en flashant le QR Code

